

Mémoire consultation fonderie Horne de Glencore

À qui de droit,

~~Mon nom est~~ Je me nomme art. 53-54 , ~~citoyen de~~ résident de Rouyn-Noranda depuis 3⁵³⁻⁴
. J'habite à moins de ⁵³⁻⁵⁴ de la fonderie-. J'exerce le métier
art. 53-54 ~~et~~ j'ai déjà travaillé à **53-54**
qui se situe dans le quartier Notre-Dame.

Pour vous expliquer mon point de vue, laissez-moi vous partager, en premier lieu, ces quelques lignes écrites par art. 53-54 , citoyenne de Rouyn-Noranda depuis **53-54** mère de art. 53-54 :

« Et si les émanations toxiques de la fonderie Horne étaient des coronavirus à la place des contaminants ? Cela ferait longtemps que le gouvernement aurait pris des mesures concrètes pour faire respecter les normes, les seuils au-dessous desquels un individu ne risque pas d'être affecté, et donc pour protéger la population.

Comme pour la COVID-19, certains effets qu'ont les contaminants provenant des émissions atmosphériques de la fonderie sur la santé sont maintenant connus et documentés : 14 cas de cancer du poumon de plus par année, 1100 patients excédentaires souffrant de maladies pulmonaires obstructives chroniques, 25 % de risques de plus d'avoir un bébé de petit poids (les conséquences peuvent être graves et suivre les personnes concernées toute leur vie), cinq ans d'espérance de vie de moins pour les résidents du quartier Notre-Dame et deux ans de moins pour le Rouyn-Noranda urbain.

Et tout comme avec la COVID-19, on ne peut pas prévoir qui va en souffrir ni à quel degré. Contrairement au coronavirus, cependant, il n'y a pas de transmission communautaire. C'est TOUTE la population de la MRC de Rouyn-Noranda qui est exposée : on travaille, on va à la garderie, on va à l'école, on fait nos achats, on utilise les services, on sort, on respire... en ville ! Et, malheureusement, on n'a aucun moyen de se protéger (pas de vaccin, pas d'isolement, pas de lavage des mains, pas de masques...)... »¹

1 <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/764621/libre-opinion-citoyens-de-rouyn-noranda-a-vos-claviers?fbclid=IwAR288H2XTG-ZoVHvA9AqHR9Bam3y6CJvSAyywO1SEdYQMCjxSJ8LXilO9CQ>

2 https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1924728/risques-fonderie-horne-quebec-sante-publique-abitibi?fbclid=IwAR33IKMNLaxcixYBi8xkN7bQ2qe5M9MC_w7x9V_V-KzKgfSalcZC4Vsfeqq

De plus, selon un article de Radio-Canada : « Québec a ignoré les alarmes de la santé publique régionale! En effet, les experts locaux avaient fait part au gouvernement de leurs craintes pour la santé de la population dès le début de 2019, ce qui n'a pas empêché François Legault et Benoit Charette, des mois plus tard, de parler de « risques minimes » et d' « inquiétudes injustifiées ». ²

~~Considérant que Selon les informations publiées par Radio-Canada,~~ Glencore travaille à éloigner les centres décisionnels de la population touchée, ce qui ~~est très angoissant~~ ~~puisque ça~~ enlève du pouvoir aux citoyens ~~quand vient le temps de~~ ~~lorsque ceux-ci~~ ~~veulent~~ veiller à leur intégrité physique. ~~Cette situation me fait j'éprouve~~ ~~vivre~~ présentement un grand sentiment d'impuissance et d'anxiété ~~face à cette situation.~~

Logiquement, la santé physique et mentale doit être une priorité absolue pour nos dirigeants! La science doit guider les décisions et engendrer des actions rapides dans la situation qui nous concerne. Des actions qui nous permettront de nous élever au-dessus de notre condition actuelle. Des actions courageuses qui à court, moyen et long terme prioriseront d'abord et avant tout la santé et le bien-être des habitants de la ville! **De toute manière, la santé et le bien-être sont des facteurs essentiels à toutes réussites à long terme, qu'elle soit scolaire ou économique...**

C'est sous cet angle que je sou mets, dans le présent mémoire, mes demandes visant d'abord la protection de la santé de la population de ma ville :

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m³ d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie.
- Toujours concernant l'arsenic : l'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m³ par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans. Nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est une question de santé et de justice.
- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.
- Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.

1 <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/764621/libre-opinion-citoyens-de-rouyn-noranda-a-vos-claviers?fbclid=IwAR288H2XTG-ZoVHvA9AqHR9Bam3y6CJvSAyywO1SEdYQMCjxSJ8LXilO9CQ>

2 https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1924728/risques-fonderie-horne-quebec-sante-publique-abitibi?fbclid=IwAR33IKMNLaxcixYBi8xkN7bQ2qe5M9MC_w7x9V_V-KzKgfsalcZC4Vsfeqq

- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an. Si les normes de la qualité de l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.

- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air ~~sur tout le tour~~ pour mesurer sur 360 degrés les émissions de la Fonderie (~~sur 360 degrés~~) avec prise des mesures journalières indépendantes.

- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)

- Le suivi des particules fines (PM2,5) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.

- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.

- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Je suis en désaccord avec le projet actuel de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cela ne protégera pas ma santé et celle des miens.

Ce n'est qu'en 2027, si tous les critères requis par la santé publique sont respectés par la Fonderie, que le risque sera considéré par le Dr Boileau comme acceptable pour les populations les plus vulnérables. ~~Cela~~ Le plan actuel est nettement insuffisant et les échéanciers doivent être accélérés!

Nom : art. 53-54

Adresse : art. 53-54

Code postal : art. 53-54

Adresse courriel : art. 53-54

Adressez votre mémoire à :

ConsultationFonderieHorne@environnement.gouv.qc.ca

1 <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/764621/libre-opinion-citoyens-de-rouyn-noranda-a-vos-claviers?fbclid=IwAR288H2XTG-ZoVHvA9AqHR9Bam3y6CJvSAyywO1SEdYQMCjxSJ8LXilO9CQ>

2 https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1924728/risques-fonderie-horne-quebec-sante-publique-abitibi?fbclid=IwAR33IKMNLaxcixYBi8xkN7bQ2qe5M9MC_w7x9V_V-KzKgfsalcZC4Vsfeqq

Adresse de l'Hôtel de ville : info@rouyn-noranda.ca

Vous pouvez ajouter en Copie Conforme d'autres personnes, comme votre député ou autre(s) à votre choix.

1 <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/764621/libre-opinion-citoyens-de-rouyn-noranda-a-vos-claviers?fbclid=IwAR288H2XTG-ZoVHvA9AqHR9Bam3y6CJvSAyywO1SEdYQMCjxSJ8LXilO9CQ>

2 https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1924728/risques-fonderie-horne-quebec-sante-publique-abitibi?fbclid=IwAR33IKMNLaxcixYBi8xkN7bQ2qe5M9MC_w7x9V_V-KzKgfsalcZC4Vsfeqq